

:: Plan de mise en accessibilité ::

Le Conseil Général de l'Ain nous a transmis l'avis favorable n°2012-01-05 sur le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

À partir de 2012 et selon un calendrier préétabli, les études et les travaux prévus seront réalisés.

Le dossier complet est à la disposition des administrés à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture.

